



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

(Montréal, le 15 novembre 2023) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, clos le 30 septembre 2023.

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

- Trimestre de 13 semaines versus 12 semaines en 2022
- Chiffre d'affaires de 5 071,7 millions \$, en hausse de 14,4 %
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables⁽¹⁾ en hausse de 6,8 %
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables⁽¹⁾ en hausse de 5,5 %
- Bénéfice net de 222,2 millions \$, en hausse de 31,7 %, et bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 228,8 millions \$, en hausse de 4,3 %
- Bénéfice net dilué par action de 0,96 \$, en hausse de 37,1 %, et bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,99 \$, en hausse de 7,6 %
- Impact négatif d'environ 0,12 \$ par action en raison d'un conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2023

- Exercice de 53 semaines versus 52 semaines en 2022
- Chiffre d'affaires de 20 724,6 millions \$, en hausse de 9,7 %
- Bénéfice net de 1 018,8 millions \$, en hausse de 19,9 %, et bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 1 006,6 millions \$, en hausse de 9,2 %
- Bénéfice net dilué par action de 4,35 \$, en hausse de 23,9 %, et bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 4,30 \$, en hausse de 12,6 %

	Exercices financiers					
	2023	%	2022	%	Variation (%)	
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	(13 semaines)		(12 semaines)			
Chiffre d'affaires	5 071,7	100,0	4 432,6	100,0	14,4	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises	448,0	8,8	441,4	10,0	1,5	
Bénéfice net	222,2	4,4	168,7	3,8	31,7	
Bénéfice net dilué par action	0,96	—	0,70	—	37,1	
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	228,8	4,5	219,4	4,9	4,3	
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,99	—	0,92	—	7,6	

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

	Exercices financiers				
	2023	%	2022	%	Variation (%)
	(53 semaines)		(52 semaines)		
<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)</i>					
Chiffre d'affaires	20 724,6	100,0	18 888,9	100,0	9,7
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises	1 969,6	9,5	1 844,6	9,8	6,8
Bénéfice net	1 018,8	4,9	849,5	4,5	19,9
Bénéfice net dilué par action	4,35	—	3,51	—	23,9
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	1 006,6	4,9	922,1	4,9	9,2
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	4,30	—	3,82	—	12,6

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous sommes satisfaits des résultats de notre quatrième trimestre, qui ont été réalisés dans un environnement opérationnel difficile qui comprenait une grève de cinq semaines dans 27 magasins Metro en Ontario. Pour la première fois de notre histoire, le chiffre d'affaires de l'année a dépassé les 20 milliards \$ et le bénéfice net a atteint 1 milliard \$. La croissance de notre chiffre d'affaires demeure élevée, portée par nos bannières d'escompte et notre division pharmaceutique. L'inflation alimentaire a diminué progressivement au cours du trimestre et nos équipes continuent d'offrir chaque jour la meilleure valeur possible à nos clients. Nous avons franchi une étape clé dans notre programme de modernisation de la chaîne d'approvisionnement avec la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé à la fine pointe de la technologie pour les produits frais et surgelés situé au nord de Montréal. Cette installation améliorera le service à nos magasins et alimentera notre croissance à long terme⁽²⁾ », a déclaré Eric La Flèche, président et chef de la direction.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2023 demeure fort atteignant 5 071,7 millions \$, en hausse de 14,4 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. En excluant la 13^e semaine du quatrième trimestre de 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 5,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables⁽¹⁾ a été en hausse de 6,8 % (8,0 % au quatrième trimestre de 2022), principalement attribuable à nos magasins d'escompte. Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ ont augmenté de 116,0 % par rapport à l'an dernier (33,0 % au quatrième trimestre de 2022) principalement attribuables à une hausse des ventes provenant de nos partenariats. Notre inflation alimentaire était d'environ 5,5 %, inférieur à l'IPC déclaré et en baisse par rapport à 8,0 % au troisième trimestre. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables⁽¹⁾ a connu une hausse de 5,5 % (7,4 % au quatrième trimestre de 2022), soit une hausse de 6,7 % pour les médicaments d'ordonnance⁽¹⁾ et une hausse de 3,1 % pour les produits de la section commerciale⁽¹⁾, avec des augmentations dans la plupart des catégories à l'exception des médicaments en vente libre alors que nous croisons des ventes très élevées l'an dernier en raison d'une forte saison de toux et rhume.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 a atteint 20 724,6 millions \$ comparativement à 18 888,9 millions \$ pour la période correspondante de 2022, une hausse de 9,7 %. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,6 %.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISSES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts et l'amortissement et les pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises du quatrième trimestre de l'exercice 2023, a été de 448,0 millions \$ ou 8,8 % du chiffre d'affaires, une hausse de 1,5 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2022. Le quatrième trimestre de 2023 a été impacté défavorablement par des pertes de bénéfices et des coûts directs estimés à 36,7 millions \$ d'un conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto. Pour l'exercice 2023, le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs,

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

nettes des reprises, a été de 1 969,6 millions \$ ou 9,5 % du chiffre d'affaires, une hausse de 6,8 % comparativement à 2022.

Notre marge brute pour le quatrième trimestre de 2023 a été impacté défavorablement par une perte de bénéfices et des coûts directs estimés à 36,3 millions \$ résultant d'un conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto. Notre taux de marge brute⁽¹⁾ a été de 19,5 % et 19,7 % pour le quatrième trimestre et l'exercice 2023 comparativement à 20,4 % et 20,0 % pour les périodes correspondantes de 2022, reflétant l'incidence de la perte de ventes liée à la grève et de la baisse de notre marge alimentaire, en partie compensée par une augmentation de la marge de notre division pharmaceutique.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,7 % et 10,2 % au quatrième trimestre et durant l'exercice 2023, comparativement à 10,7 % et 10,4 % pour les périodes correspondantes de 2022. Le conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto a engendré une hausse de 0,4 million \$ des charges d'exploitation du quatrième trimestre de 2023. N'eût été de la perte de ventes due à la grève, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires aurait été inférieur à celui de l'an dernier.

AMORTISSEMENT

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre et l'exercice 2023 a été de 125,0 millions \$ et 525,2 millions \$ comparativement à 119,8 millions \$ et 503,3 millions pour les périodes correspondantes en 2022.

PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISSES

Il n'y a pas eu de pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, au cours de l'exercice 2023. Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, totalisant 70,1 millions \$, dont une tranche de 60,0 millions \$⁽¹⁾ découlant de notre décision de retirer Jean Coutu du programme de fidélisation Air Miles® au printemps 2023. Cette perte de valeur représente la valeur comptable totale de l'actif au titre du programme de fidélisation de Jean Coutu. Des pertes de valeur ont également été comptabilisées pour des actifs de magasins, principalement des actifs au titre de droits d'utilisation, dont la valeur recouvrable était inférieure à leur valeur comptable. Des reprises de pertes de valeur ont été comptabilisées au cours du quatrième trimestre de 2022 pour d'autres sites, par suite de changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 ont été de 30,1 millions \$ comparativement à 25,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de la dette partiellement compensée par des intérêts capitalisés plus élevés liés à nos projets d'automatisation des centres de distribution. Pour l'exercice 2023, les frais financiers nets ont été de 122,6 millions \$ comparativement à 117,6 millions \$ pour l'exercice 2022.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 70,7 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2023 avec un taux d'imposition effectif de 24,1 % comparativement à 57,5 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 25,4 % au quatrième trimestre de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023, la charge d'impôts a été de 303,0 millions \$ comparativement à 304,1 millions \$ pour l'exercice 2022, avec un taux d'imposition effectif de 22,9 % et 26,4 % respectivement. La diminution du taux d'imposition effectif en 2023 est principalement attribuable à l'enregistrement d'actifs d'impôts de 40,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2023, pour des pertes en capital ayant été précédemment refusées par l'Agence du revenu du Canada.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2023 a été de 222,2 millions \$ comparativement à 168,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022, et le bénéfice net dilué par action de 0,96 \$ par rapport à 0,70 \$ en 2022, en hausse de 31,7 % et 37,1 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2023 a été de 228,8 millions \$ comparativement à 219,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,99 \$ comparativement à 0,92 \$, soit des hausses de 4,3 % et 7,6 % respectivement. Le conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto a eu un impact défavorable d'environ 27,0 millions \$ après impôts, ou 0,12 \$ par action. La 13^e semaine a eu un impact favorable de 27,0 millions \$ après impôts ou 0,12 \$ par action.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Le bénéfice net de l'exercice 2023 a été de 1 018,8 millions \$ comparativement à 849,5 millions \$ en 2022, soit une hausse de 19,9 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 4,35 \$ par rapport à 3,51 \$ l'an passé, en hausse de 23,9 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2023 a été de 1 006,6 millions \$ comparativement à 922,1 millions \$ en 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 4,30 \$ comparativement à 3,82 \$, soit des augmentations de 9,2 % et 12,6 % respectivement.

Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)⁽¹⁾

	2023		2022		Variation (%)	
	(13 semaines)		(12 semaines)		Bénéfice net	BPA dilué
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)		
Selon les états financiers	222,2	0,96	168,7	0,70	31,7	37,1
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 15,9 \$	—		44,1			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 2,4 \$	6,6		6,6			
Mesures ajustées ⁽¹⁾	228,8	0,99	219,4	0,92	4,3	7,6

	2023		2022		Variation (%)	
	(53 semaines)		(52 semaines)		Bénéfice net	BPA dilué
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)		
Selon les états financiers	1 018,8	4,35	849,5	3,51	19,9	23,9
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 15,9 \$	—		44,1			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 10,2 \$	28,5		28,5			
Ajustement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	(40,7)		—			
Mesures ajustées ⁽¹⁾	1 006,6	4,30	922,1	3,82	9,2	12,6

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 25 novembre 2022 et le 24 novembre 2023. Entre le 25 novembre 2022 et le 7 novembre 2023, la Société a racheté 6 719 700 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 72,09 \$, pour une considération totale de 484,4 millions \$. La Société a l'intention⁽²⁾ de renouveler son programme de rachat d'actions afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 6 octobre 2023, un dividende trimestriel de 0,3025 \$ par action, le même montant que celui déclaré au dernier trimestre.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « avoir l'intention de », « prévoir » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2024.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues décrites dans nos déclarations prospectives sont présentés sous la rubrique « Gestion des risques » se trouvant dans le rapport annuel 2022 de la Société.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement 52-112 (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites ci-dessous par type de mesures.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure un montant inclus ou inclure un montant qui est exclus de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés.

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante.

Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

Le **chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables** et le **chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance)** sont définis comme étant les ventes au détail de magasins ou pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins et pharmacies relocalisés, agrandis et rénovés.

Les **ventes alimentaires en ligne** sont la somme des ventes effectuées par l'entremise de tous nos canaux en ligne.

Le **taux de marge brute** est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

PERSPECTIVES⁽²⁾

Alors que nous entamons notre nouvel exercice financier, nous procédons à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé à la fine pointe de la technologie au nord de Montréal et l'agrandissement de notre centre de fruits et légumes de Montréal comme prévu. Nous nous préparons également au lancement de la phase finale de notre centre automatisé de produits frais à Toronto au printemps prochain. Bien que ces investissements nous placent en bonne position pour poursuivre notre croissance profitable à long terme, nous sommes confrontés à d'importants vents contraires au cours de l'exercice 2024, alors que nous subissons un dédoublement temporaire des coûts et des inefficacités de la courbe d'apprentissage, ainsi qu'une augmentation de l'amortissement et une baisse des intérêts capitalisés. Nous n'absorberons pas entièrement ces dépenses supplémentaires et nous prévoyons actuellement que le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises augmentera de moins de 2 % au cours de l'exercice 2024, par rapport au niveau déclaré au cours de l'exercice 2023, et que le bénéfice net ajusté par action pour l'exercice 2024 sera stable à 0,10 \$ de moins que celui déclaré pour l'exercice 2023. Nous prévoyons renouer avec la croissance de nos bénéfices après l'exercice 2024 et maintenons notre objectif de croissance annuel divulgué entre 8 % et 10 % pour le bénéfice net par action à moyen et long terme.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **quatrième trimestre 2023** qui aura lieu **aujourd'hui, le 15 novembre 2023, à 9h00 (HNE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (416) 764-8651 ou 1 (888) 390-0620. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

Avis aux lecteurs : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du quatrième trimestre 2023 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.corpo.metro.ca - Site corporatif - Investisseurs - Résultats trimestriels 2023 - Quatrième trimestre 2023.

(30)

Source : METRO INC.

Renseignements : François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000
www.metro.ca

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »